Cette présentation a été effectuée le 9 décembre 2015, au cours de la journée « Évaluer les impacts sociaux en environnement » dans le cadre des 19<sup>es</sup> Journées annuelles de santé publique (JASP 2015). L'ensemble des présentations est disponible sur le site Web des JASP à la section *Archives* au : http://jasp.inspq.qc.ca.



## Expérience sur la base d'un décret de 1996

- L'exemple d'un site de dépôt de matériaux secs (DMS)
- Condition au décret : Comité de surveillance
  - 5 personnes désignées :
    - MENV, RRSSS, résidant et 2 municipalités
  - Mandat : veiller à ce que l'exploitation, la fermeture et la gestion du DMS s'effectuent en conformité aux normes et au décret



- Changement de propriétaire de l'entreprise / relance du Comité de surveillance
- Importante mise à niveau des infrastructures et de la gestion
  - Investissement de plusieurs millions de dollars
  - Fermeture définitive du site d'enfouissement
- Diversification des activités de l'entreprise
  - Centre de tri : usine de broyage et production de combustibles alternatifs (2.5 millions de dollars) Recyc-Québec, Investissement-Québec, Banque Nationale du Canada
- Expansion du parc industriel et interférence des sources de nuisances
- Développement domiciliaire à proximité du site

Direction de santé publique de la Montérégie

### Contribution de la DSP de la Montérégie

#### Dans le cadre du Comité de surveillance

- Mode prévention
- Participation à une démarche de gestion de risques sous la responsabilité d'autres acteurs

#### Contribution à l'évaluation globale du respect du décret

- Analyses de rapports et opinions sur le contrôle des émissions et nuisances
  - Réseau de captage, étanchéisation du site, reprofilage du fossé limitrophe, ensemencement et plantation d'arbres, recouvrement final, équipements adéquats, bruit, odeurs, poussières, brumatiseur, protection du personnel,
  - Information à la population

## En marge du comité de surveillance

- Urgences environnementales (mode protection)
- Réponses aux plaintes provenant de la communauté
- Demandes médias
- Avis de santé publique
  - Mesure de sulfure d'hydrogène et plaintes d'odeurs (2014)
  - Système de brumisation OdoControl Floral (2013)
  - Effets possibles sur la santé en lien avec les odeurs (2011)





Arrimage du cadre réglementaire

et

acceptation sociale

■ Un projet jugé « socialement acceptable »...

...MAIS que des citoyens n'ont jamais accepté!

- Un cadre légal et réglementaire complexe et évolutif
- Une entreprise qui a des obligations et des droits
- Un comité de surveillance qui peut être confronté à des attentes « multidimensionnelles » en gestion des risques :
  - Mise en commun de connaissances scientifiques et techniques (enjeux de communication)
  - Juste prise en compte des dimensions sociales, économiques et de perception des risques
  - La « laborieuse » gestion des nuisances
    - O Très significative pour les citoyens
    - O Peu de normes
    - O Zones d'autorités mitigées

Direction de santé publique de la Montérégie



Réunir les conditions d'efficacité

- Volonté de solutions de l'entreprise
- Qualité de la présidence du Comité
- Vision du mandat : proactif, réactif, passif, neutre, imputabilité vis-à-vis la communauté
- Responsabilités des parties prenantes = climat de confiance
  - S'informer, se consulter, s'impliquer et collaborer
- Gestion des interférences et des stratégies mixtes
  - Des citoyens : recours collectifs, pressions politiques et médiatiques
  - Du MDDELCC : mode collaboratif/coercitif/imputabilité quant aux contrôles qu'il doit exercer
  - De l'entreprise : contre-expertise de consultants, litiges légaux, enjeux économiques
  - Des municipalités : La Prairie (gestion du parc industriel, choix d'aménagement) / Candiac



#### Défi

Réunir les conditions <u>d'</u>efficacité

pour la DSP

 Clarifier périodiquement le rôle et les livrables de DSP selon les besoins du point de vue de santé publique

#### Quelques recommandations :

- Préférer un statut « d'aviseur » au Comité de surveillance plutôt que celui de membre
  - Conserver notre neutralité
- Spécifier que notre participation sera ponctuelle en fonction des enjeux de santé publique
- Assurer l'expertise + les habiletés tactiques et relationnelles requises
- Repréciser notre contribution lors des renouvellements de mandats et des plans de travail
- Assurer une vision intégrée au nom du CISSS: l'action communautaire pourrait être sollicitée par la communauté

Direction de santé publique de la Montérégie



Conditions équitables de représentativité et d'implication de la communauté

#### ■ Participation de citoyens

- Possibilité de faire évoluer le décret pour augmenter la présence de citoyens et/ou assurer la représentativité
- Le décret prévoit le soutien à la participation citoyenne : est-ce vraiment le cas?

#### Participation du milieu communautaire

- Non prévu au décret
- Ponctuelle dans notre cas : lourd au fil des années pour un organisme, enjeux de soutien financier à cette participation

#### Participation des municipalités

 Plusieurs aspects en périphérie du mandat strict du Comité de surveillance (ex. : relations avec la population, réglementations municipales, etc.)



Éthique
Transparence
Prise de
décision
Communication

Enjeux pour une DSP

- Maintenir une bonne relation éthique entre les parties prenantes
- Viser des solutions justes et préventives
- Soupeser les critères d'évaluation des options
- Arbitrer des règles de transparence et de confidentialité interministérielles/partenariales
- Départager les responsabilités de communication de la DSP et des acteurs
  - √ dont le Comité de surveillance
  - ✓ et l'entreprise

Direction de santé publique de la Montérégie

# Considérant les avantages, notre défi ultime :

Mettre à profit l'expertise des DSP dans différents types de comités de surveillance

- Autres formes de comités
  - ex. : Comité de gestion du bruit Aéroport de Saint-Hubert
- Resserrement des collaborations avec le milieu municipal
- Études d'impacts santé (EIS)

## Perspectives d'avenir

Modernisation des orientations gouvernementales Modalités pour participation citoyenne



- 1. Participation citoyenne
  - Des modalités avant les autorisations
  - Importance d'obtenir des précisions sur les modalités de participation citoyenne prévues après les autorisations
- 2. Répercussions sur offres de services des DSP



